

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET
HALIEUTIQUES

--==--

SECRETARIAT GENERAL

--==--

RESI-2P

--==--

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

Avis à Manifestation d'intérêt N°2024-06M/MARAH/SG/RESI-2P

Élaboration de la stratégie de nutrition du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P)

Financement : PTBA 2024-2025 C.B.1.10 et ligne BFA-2000003918-0081-CS-ICS du PPM 2024-2025
Prêt n°2000004721 et Prêt n°2000004722 du 11 octobre 2023

1. **Publicité.** La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics 2024-2025 du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P).
2. **Source de financement.** Dans le cadre de la mise en œuvre du RESI-2P, financé par les accords de Prêt n°2000004721 et Prêt n°2000004722 du 11 octobre 2023, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles : *Élaboration de la stratégie de nutrition du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P)*.
3. **Description des prestations.** Les services comprennent entre autres **l'examen du contexte nutritionnel (juridique, politique, institutionnel, social et culturel) dans la zone d'intervention du RESI-2P en lien avec les objectifs du Programme et les orientations du FIDA ; la réalisation d'une analyse participative de la malnutrition, des pratiques nutritionnelles et des niveaux de connaissance en matière de nutrition dans la zone d'intervention du Projet ...**
4. **Critères d'évaluation.** Le **RESI-2P** invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les **consultants individuels** intéressés à présenter leurs manifestations d'intérêt sous plis fermés et un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- **les qualifications du candidat**¹ avoir au moins un diplôme de niveau BAC+5 en nutrition, santé publique ou tout autre diplôme équivalent, avec au moins cinq (05) ans d'expérience générale;
- **les références du candidat** concernant l'exécution de marchés similaires : avoir réalisé au moins une (01) expérience spécifique d'élaboration de stratégie de nutrition ;
 - **Critère principal** : élaboration de stratégie de nutrition ;
 - **Critère subsidiaire** (à départager en cas d'exæquo) : conduite des enquêtes sur les connaissances, les attitudes et les pratiques (KAP) la diversité alimentaire minimale des femmes (MDDW), le score de consommation alimentaire (FCS).

6. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : **RESI-2P sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15, Téléphone : 25 40 93 63/ 70 56 50 34/ 70 45 35 25** et aux heures suivantes du **lundi au vendredi de 08h00mn à 16h00 mn** ou sur les site du PAPFA www.papfa.org et du Projet NEER-TAMBA www.neertamba.org.

7. Composition, date et lieu de dépôt. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du RESI-2P ;
- le CV daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques conformément au modèle joint ;
- le diplôme légalisé ;
- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin) ;
- le formulaire d'auto-certification (modèle disponible sur le site dans les tdr).

Elles doivent être déposées à l'adresse ci-après **au secrétariat du RESI-2P sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15, Téléphone : 25 40 93 63/ 70 56 50 34/ 70 45 35 25** au plus tard le **lundi 28 octobre 2024 à 09h00mn**.

NB : la consultation du présent avis à manifestation d'intérêt ainsi que les termes de références y relatifs peut se faire sur les sites du PAPFA www.papfa.org et du Projet NEER-TAMBA www.neertamba.org.

Ouagadougou, le 11 octobre 2024

Le Coordonnateur National du RESI-2P

Wendtinda Elie SIBONE.

¹ joindre le CV daté et signé conformément au modèle, le diplôme légalisé



BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME BUDGETAIRE 075 « AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES ET
IRRIGATIONS »

PROGRAMME POUR LE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES PETITS PRODUCTEURS
(RESI-2P)

UNITE DE GESTION DU PROGRAMME

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un (e) Consultant (e) pour l'élaboration de la stratégie de nutrition du Programme pour le renforcement de la résilience des petits producteurs (RESI-2P)

Imputation : PTBA 2024-2025

Sous composante C1 : « Etudes et missions d'évaluation », ligne C.B.1.10 du PTBA 2024-2025, ligne BFA-2000003918-0081-CS-ICS du PPM 2024-2025 « Elaborer la stratégie de nutrition du RESI-2P »

Financement FIDA

Octobre 2024



I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au Burkina Faso, l'agriculture occupe 63,3% de la population active (RGPH, 2019), fournit environ 61,50% des revenus monétaires des ménages agricoles et contribue pour 21,20% au PIB (IAP, 2022). Par ailleurs, le secteur fait face à des contraintes majeures comme la pression anthropique sur les ressources naturelles par des pratiques agricoles qui dégradent les sols, la biodiversité, les ressources en eau, des systèmes de production non durables et inadaptés, la surexploitation des ressources naturelles, le faible accès aux intrants et aux équipements de qualité, des conflits répétés entre agriculteurs et éleveurs. Cette situation entraîne une faible productivité agricole, la détérioration de la situation alimentaire et de la résilience des petits producteurs. A cela s'ajoute la situation sécuritaire qui entrave l'activité des populations rurales et amenuisent les opportunités d'exploitation durable des ressources naturelles. Ce contexte de fragilité impose des efforts considérables de développement socioéconomique en particulier en milieu rural où une personne sur deux (51%) vit en dessous du seuil de pauvreté, et qui concentre 92% des pauvres que compte le pays (EHCVM, 2018).

C'est dans ce cadre que le Gouvernement du Burkina Faso avec l'appui technique et financier du FIDA a formulé le Programme pour le renforcement de la résilience des petits producteurs (RESI-2P). Le RESI-2P constitue un instrument de mise en œuvre des politiques et stratégies nationales et sectorielles notamment le Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD 2023–2025), la Politique nationale de Sécurité alimentaire et nutritionnelle (PN SAN) et la Politique sectorielle de Production agro-sylvo-pastorale.

Ainsi, l'objectif général du Programme est de consolider les capacités d'adaptation des populations rurales aux chocs externes et aux effets du changement climatique. L'objectif de développement vise à renforcer la résilience des petits exploitants, en particulier des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des personnes déplacées internes, par des investissements durables visant la sécurité alimentaire, nutritionnelle et l'augmentation des revenus.

D'un budget global de 71,73 milliards de FCFA sur huit ans (2024-2032), le RESI-2P intervient dans les régions du Nord et du Centre-Ouest sur les filières prioritaires pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle avec un potentiel de valeur ajoutée : la culture maraichère, le mil, le sorgho, le maïs, le riz, le manioc, la patate douce à chair orange, l'aviculture, la production porcine et les PFNL. Le Programme vise directement 109 000 dont 45% de femmes (49 050) et 50 % de jeunes (54 500) répartis dans 36 556 ménages ruraux pauvres burkinabè. A travers ces ménages, 208 635 petits exploitants dont 93 886 femmes, 104 318 jeunes, 13 096 personnes déplacées internes et 1 097 personnes en situation de handicap seront indirectement impactés.

Le RESI-2P prévoit conformément à son objectif de développement, une série d'activités dédiées à la nutrition. En effet, la situation nutritionnelle au Burkina Faso est caractérisée par une persistance de la malnutrition sous toutes ses formes au regard des données des différentes enquêtes réalisées. La malnutrition continue d'être un frein au développement du potentiel physique et intellectuel de nombre d'enfants burkinabè. Selon l'Enquête Nutritionnelle Nationale 2022, l'analyse des prévalences révèle des disparités régionales, les deux régions d'intervention (Nord et Centre-Ouest) du projet affichant des taux de malnutrition chronique élevés avec 23,6% pour le Nord et 22,3% pour le Centre-Ouest, et pour l'émaciation les taux sont de 10,5% et 9,1% respectivement.

Dans ce contexte, le RESI-2P fixe deux indicateurs pour mesurer la portée de ses actions d'appui à la nutrition :

:

- 80% de femmes soutenues font état d'une amélioration de la qualité de leur régime alimentaire ;
- au moins 33 750 personnes ont reçu un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition.

S'inscrivant dans cette dynamique, il est prévu dans le Plan de Travail Budget Annuel (PTBA) 2024-2025 du RESI-2P, l'élaboration d'une stratégie de nutrition afin de guider les interventions du Programme en la matière.

Les présents termes de référence visent le recrutement d'un(e) consultant(e) en vue d'assurer l'élaboration de cette stratégie.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

De manière globale, la mission vise à élaborer à travers un processus consultatif et participatif, une stratégie de nutrition et un plan d'actions détaillé assorti de budget.

De façon spécifique, il s'agira de :

- examiner le contexte nutritionnel (juridique, politique, institutionnel, social, et culturel) dans la zone d'intervention du RESI-2P en lien avec les objectifs du Programme et les orientations du FIDA ;
- réaliser une analyse participative de la malnutrition, des pratiques nutritionnelles et des niveaux de connaissance en matière de nutrition dans la zone d'intervention du RESI-2P afin d'identifier les besoins, les défis et recueillir les priorités et les attentes des différents groupes ciblés ;
- sur la base des diagnostics, décrire la situation nutritionnelle des groupes cibles selon le genre et proposer des interventions nutritionnelles en accord avec celles décrites dans le document de conception du Programme, afin d'atteindre efficacement les indicateurs du cadre logique ;
- identifier suivant le genre les obstacles (socio-économiques, socioculturelles, techniques, managériales, organisationnelles, institutionnelles, ainsi que les facteurs externes) et les risques potentiels, et proposer des mesures d'atténuation ;
- élaborer un plan d'actions détaillé de mise en œuvre de la stratégie en lien avec les indicateurs de performance attendus du RESI-2P relatifs à la nutrition tenant compte des enseignements tirés des Projets et Programmes antérieurs.

III. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de la mission, les résultats attendus se déclinent comme suit :

- le contexte nutritionnel (juridique, politique, institutionnel, social, et culturel) dans la zone d'intervention du RESI-2P en lien avec les objectifs du Programme et les orientations du FIDA, est examiné ;
- une analyse participative de la malnutrition, des pratiques nutritionnelles et des niveaux de connaissance en matière de nutrition dans la zone d'intervention du RESI-2P est réalisée ; les besoins, les défis, les priorités et les attentes des différents groupes ciblés sont recueillis ;
- sur la base des diagnostics, la situation nutritionnelle des groupes cibles selon le genre est décrite et des interventions nutritionnelles en accord avec le document de conception du Programme sont proposées ;
- les obstacles (socio-économiques, socioculturelles, techniques, managériales, organisationnelles, institutionnelles, ainsi que les facteurs externes) et les risques potentiels sont identifiés suivant le genre et des mesures d'atténuation sont proposées ;
- le plan d'actions détaillé de mise en œuvre de la stratégie en lien avec les indicateurs de performance attendus du RESI-2P relatifs à la nutrition tenant compte des enseignements tirés des Projets et Programmes antérieurs est élaboré.

IV. TACHES DU /DE LA CONSULTANT (E)

Les principales tâches afférentes à la mission que le prestataire devrait exécuter sont déclinées comme suit :

- préparer et participer à la rencontre de cadrage
- soumettre au RESI-2P, le rapport de démarrage en mettant en relief le planning opérationnel, la méthodologie , les outils de collecte de données pour la réalisation de la mission et les observations ou amendements de la réunion de cadrage ;
- réaliser une revue documentaire et une analyse des données existantes sur la nutrition dans la zone du Programme ;
- mener des enquêtes et des entretiens avec les parties prenantes locales ;
- mettre en exergue les aliments ou groupes d'aliments du terroir qui contribuent à l'amélioration de la nutrition;
- identifier les acteurs clés, les groupes vulnérables et les parties prenantes locales; proposer une cartographie des acteurs du domaine de la nutrition dans la zone d'intervention du Programme ;
- définir les rôles et les responsabilités des acteurs dans la mise en œuvre des activités de nutrition ;
- identifier les partenaires (prestataires de service, formatrices/formateurs endogènes etc.) pour la mise en œuvre des activités spécifiques ;
- élaborer le rapport de mission assorti de recommandations ;
- proposer une stratégie de nutrition assortie de plan d'actions ;
- transmettre le rapport provisoire de l'étude ;
- présenter le rapport de l'étude à l'atelier de validation ;
- finaliser le rapport d'étude après prise en compte des amendements et des observations des participants à l'atelier de validation ;
- déposer d'une part la version physique du livrable et d'autre part la version électronique contenue dans une clé USB, au siège de l'UGP du RESI-2P dans les délais prévus.

V. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'étude se déroulera selon une approche participative et inclusive qui privilégiera les échanges et la concertation entre acteurs dans les prises de décisions.

Dans la conduite de la mission, le/ la prestataire développera dans sa proposition technique, une démarche méthodologique qui décline le processus de mise en œuvre de son mandat tout en mettant en exergue la compréhension des TDR, les aspects organisationnels, le plan de travail ainsi que les méthodes et outils de collecte qui seront utilisés.

Le/ la prestataire soumettra également une proposition financière récapitulant les prises en charge (honoraires, déplacement, hébergement) et les frais de reproduction des livrables et de rapportage inhérent à l'accomplissement de sa mission.

Toutefois, pour l'élaboration de la stratégie, le / la prestataire devra se référer d'une part aux différents référentiels sectoriels nationaux en matière de nutrition au Burkina Faso et d'autre part aux structures habilitées pour mieux tenir compte des dynamiques nationales en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Il s'agit entre autres du Secrétariat Technique à l'Alimentation et à la Nutrition (STAN), du Secrétariat Technique chargé de la multisectorialité pour la nutrition (ST-NUT), de la Direction de la Nutrition (DN), du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE/CNSA).

A cela s'ajoutent les Projets et Programmes, ONG et Associations œuvrant dans le domaine de la nutrition au niveau national et dans la zone d'intervention du RESI-2P.

Le consultant retenu travaillera sous la responsabilité technique de l'UGP du RESI-2P.

La validation des livrables de la mission se fera en atelier élargi regroupant les structures (représentant des bénéficiaires, ST, SE, ONG, DT, DG, Projets et Programmes, etc.) et des personnes ressources œuvrant dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso.

VI. LIVRABLES

Les livrables de cette mission à fournir à l'UGP dans les délais prévus sont :

- le rapport de démarrage détaillant la méthodologie proposée, les outils, le calendrier de déroulement de l'activité et les observations ou recommandations du cadrage qui doit être transmis avant le démarrage opérationnel de la mission ;
- le rapport de l'étude composé de : A
 - les résultats de l'étude diagnostic,
 - la stratégie de nutrition,
 - le plan d'action détaillé et budgétisé.
- le rapport global de la mission.

Le tableau 1 ci-après présente les échéances attendues des livrables dans le cadre de l'étude :

Tableau 1 : Echéances des livrables

Livrable	Échéance pour compter de l'ordre de service	Contenu	Format	Nombre de copies
Le rapport de démarrage	05 jours calendaires	<ul style="list-style-type: none">la méthodologie proposée,les outils ,le calendrier de déroulement de l'activité	Papier, Support numérique (Word, PDF)	03
Le rapport provisoire de l'étude	35 jours calendaires	<ul style="list-style-type: none">les résultats de l'étude diagnostic ;la stratégie de nutrition ;le plan d'actions assorti de budget	Papier, Support numérique (Word, PDF) par mail et sur une clé USB	05
Le rapport final de l'étude	45 jours calendaires	<ul style="list-style-type: none">les résultats de l'étude diagnostic après prise en compte des amendements et des observations des participants à l'atelier de validationla stratégie de nutrition ;le plan d'action assorti de budget	Papier, Support numérique (Word, PDF) par mail et sur une clé USB	05
Le rapport global de mission	45 jours calendaires	<ul style="list-style-type: none">le contexte de la missionles objectifsla période et zone de couverturesle déroulementles livrables fournisles recommandations/ suggestions de l'atelier de validation ;les difficultés rencontrés au cours de la mission et les suggestions	Papier, Support numérique (Word, PDF) par mail et sur une clé USB	05

VII. PERIODE ET DURÉE DE L'ETUDE

L'étude se déroulera sur la période d'octobre à novembre 2024. Dans le cadre de la mission, le/ la prestataire proposera un calendrier prévisionnel de travail en tenant compte de la durée maximum de la prestation qui est de trente (30) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service. De cette durée globale, une (01) journée sera consacrée à l'atelier de cadrage et une autre à la tenue de l'atelier de validation.

VIII. PROFIL ET EXPERIENCE DU/DE LA CONSULTANT (E)

Le / la consultant(e) recherché (e) pour la mission devra avoir le profil suivant :

- un diplôme universitaire supérieur BAC+5 ans (Master) en nutrition, santé publique ou discipline équivalente dans un domaine lié à la nutrition ;
- au moins 5 ans d'expérience dans la conception et la mise en œuvre d'interventions sur l'agriculture et les systèmes alimentaires sensibles à la nutrition dans les pays en développement ;
- au moins une (01) expérience similaire en élaboration de stratégie de nutrition en particulier au niveau des projets et programmes ;
- une connaissance des paramètres nutritionnels, en particulier la diversité alimentaire minimale des femmes (MDDW), le score de consommation alimentaire (FCS), les enquêtes sur les connaissances, les attitudes et les pratiques (KAP) et l'analyse sociale ;
- une maîtrise de l'environnement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, y compris les politiques, les programmes, les parties prenantes et la coordination multisectorielle sera considérée comme un atout ;
- une connaissance des déterminants sociaux de la malnutrition, en particulier ceux liés à l'autonomisation des femmes ;
- une expérience avérée de travail dans les zones rurales, sera considérée comme un atout ;
- une capacité à produire un travail de qualité dans les meilleurs délais et dans un contexte de zones à défis sécuritaire.

IX. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du RESI-2P ;
- le formulaire d'auto-certification ;
- un Curriculum vitae (CV) daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques ;
- la copie légalisée du diplôme requis ;
- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin).

N.B : les manifestations d'intérêts seront déposées sous pli fermé comportant la mention « manifestation d'intérêt pour l'élaboration de la stratégie de nutrition du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P) » au secrétariat du RESI-2P sis à Ouaga 2000 (dans les locaux du Projet NEER-TAMBA) côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 25 40 93 63.

Le RESI-2P se réserve le droit de ne donner aucune suite à cet avis de recrutement et ce sans préjudice.

X. CRITERES ET PROCESSUS DE SELECTION

Un candidat sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions de l'article 69 du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

La méthode de sélection du Consultant (e) est conforme à la procédure de sélection du Consultant(e) individuel (le) (SCI) et sera fondée sur les critères suivants :

- le niveau d'étude et de qualification ;
- les expériences similaires :
 - o dans l'élaboration des stratégies de nutrition (**critère principal**) ;
 - o dans les enquêtes sur les connaissances, les attitudes et les pratiques (KAP) la diversité alimentaire minimale des femmes (MDDW), le score de consommation alimentaire (FCS) (**critère secondaire** pour départager en cas d'exæquo).

NB : Le titulaire (Consultant engagé) doit autoriser le FIDA et/ou toute autre personne désignée par lui, d'inspecter ses bureaux et l'ensemble de ses comptes et registres comptables et ceux de ses sous-traitants en relation au processus de passation du marché et de son exécution. Le titulaire devra en outre permettre les audits qui seraient réalisés par le biais d'auditeurs désignés par le FIDA, si le FIDA le demande. Le titulaire et ses sous-traitants devront prendre en considération que toute action entravant de manière significative les actions prises par le FIDA en matière d'inspection et d'audit constitue une pratique interdite et pourra conduire à la résiliation du Marché (ainsi qu'à une déclaration d'inéligibilité).

XI. FINANCEMENT ET MODALITES DE PAIEMENT

L'activité sera financée sur les ressources financières du FIDA prévues à cet effet au titre du PTBA 2024-2025 notamment au niveau de la *Sous composante C1 : « Etudes et missions d'évaluation », ligne C.B.1.10 du PTBA 2024-2025, « Elaborer une stratégie de nutrition »*

XII. CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE DES DONNEES

Toutes les données et informations collectées ou reçues aux fins de cette mission seront strictement confidentielles et seront utilisées exclusivement dans le cadre de ces Termes de Référence. Tous les droits de propriété intellectuelle découlant de l'exécution des Termes de Référence appartiennent au Programme. Le contenu des documents écrits qui sont réalisés et utilisés au cours de cette enquête ne sera en aucun cas partagé avec des tiers sans le consentement écrit du projet.

XIII. APPUI AU CONSULTANT DE LA PART DU RESI-2P

L'UGP ne fournira au consultant que les documents nécessaires à la bonne compréhension du Programme, tels que le document de conception du Programme ou tout autre document relatif au Programme jugé utile pour la conduite de la mission. Les sources de la documentation complémentaire hors du Programme relève de la mission du /de la Consultant (e)

La Spécialiste en nutrition du RESI-2P, assurera la coordination quotidienne avec le consultant, en étroite collaboration avec l'équipe de suivi évaluation et la spécialiste en ciblage, sous la responsabilité du Coordinateur.

ANNEXES

ANNEXE 1 : MODELE DE CURRICULUM VITAE (CV) DU / DE LA CONSULTANT(E) INDIVIDUEL

1. Etat civil

- Nom et prénom (s),
- Profession,
- Date de naissance,
- Nationalité,
- Adresse postale,
- Téléphone,
- E-mail.

2. Fonctions actuelles [Indiquer les fonctions et postes occupés actuellement]

3. Principales qualifications [Domaines de compétences et nombre d'années d'expériences]

4. Education [Indiquer les études universitaires et autres études spécialisées de l'employé ainsi que les noms des institutions fréquentées, les diplômes obtenus et les dates auxquelles ils l'ont été du plus récent au plus ancien]

5. Affiliation à des associations/groupements professionnels _____

6. Autres formations [Indiquer toute autre formation reçue depuis 4 ci-dessus]

7. Pays où le candidat a travaillé [Donner la liste des pays où le candidat a travaillé au cours des 10 dernières années] :

8. Langues : [Indiquer pour chacune le degré de connaissance : bon, moyen, médiocre pour ce qui est de la langue parlée, lue et écrite]

9. Expérience professionnelle : [En commençant par son poste actuel, donner la liste par ordre chronologique inverse de tous les emplois exercés par le candidat depuis la fin de ses études. Pour chaque emploi (voir le formulaire ci-dessous), donner les dates, le nom de l'employeur et le poste occupé.]

Depuis [année] _____ jusqu'à [année] _____

Employeur : _____

Poste : _____

10. Expérience du candidat qui illustre le mieux sa compétence [Donner notamment les informations suivantes qui illustrent au mieux la compétence professionnelle du candidat pour les tâches mentionnées au point 10] Nom du projet ou de la mission : _____	11. Détail des tâches exécutées [Indiquer toutes les tâches exécutées pour chaque mission]
--	--

Année : _____ _____	
Lieu : _____ _____	
Principales caractéristiques du projet : _____ Poste : _____ _____	
Activités : _____	

12. Attestation :

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

Date :

[Signature du consultant]

ANNEXE 2 : FORMULAIRE D'AUTO CERTIFICATION

Le présent formulaire d'auto certification doit être rempli par le soumissionnaire. Le soumissionnaire doit ensuite le renvoyer, accompagné de l'offre/la proposition à [RESI-2P], à l'adresse suivante : Secrétariat de l'Unité de Gestion (UGP) du RESI-2P sise à Ouaga 2000, 15 BP 233 Ouagadougou 15 (Locaux de ex projet Neer-Tamba).

Les instructions à suivre pour remplir le formulaire figurent ci-après.

Dénomination sociale du soumissionnaire :	
Nom et fonction du représentant légal du soumissionnaire :	
Titre du marché :	
Date :	

Je certifie par la présente que je suis le représentant autorisé de [.....
...] et certifie également que les informations fournies dans le présent formulaire sont véridiques et exactes à tous égards importants. Je comprends que toute anomalie significative, fausse déclaration ou non-transmission d'informations requises par le présent formulaire peut entraîner des sanctions et des recours, y compris l'interdiction permanente de participer à des activités ou des opérations financées ou gérées par le FIDA, conformément aux Directives du FIDA relatives à la passation des marchés, au Manuel de passation des marchés du FIDA ainsi qu'à toutes les autres politiques et procédures applicables du FIDA, y compris la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (disponible à l'adresse www.ifad.org/anticorruption_policy) et la Politique de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles (accessible à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/ethics>).

Signature autorisée : _____ Date: _____

Nom du signataire en lettres capitales : _____

- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise n'ont recours à AUCUNE pratique frauduleuse, ni à AUCUN fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction en lien avec la présente procédure de passation de marchés.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'AUCUNE condamnation pénale, sanction administrative ou suspension temporaire liée à des pratiques frauduleuses ou fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'AUCUNE exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion¹.
- Le soumissionnaire certifie qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts², avéré ou potentiel, susceptible d'influer sur sa capacité à agir dans l'intérêt de [RESI-2P] ou du FIDA., s'agissant de lui-même, de son/ses propriétaire(s), ses agents, de sous-consultants, de sous-traitants, ou encore de partenaires de consortium ou de coentreprise.
 - Le soumissionnaire certifie qu'AUCUNE gratification (ni aucun frais, cadeau, commission ou autre élément de valeur) n'a été payée ou donnée, ou ne sera payée ou donnée, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres.

OU

- [À remplir si la case précédente n'a pas été cochée]

Le soumissionnaire déclare que les gratifications, frais, commissions, cadeaux ou autres éléments de valeur suivants ont été payés ou versés, ou seront payés ou versés, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres :

- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]

¹ Accord conclu avec le Groupe de la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Pour plus d'informations, consulter les données à l'adresse suivante : <http://crossdebarment.org/>.

² Il y a conflit d'intérêts lorsque les intérêts privés ou personnels d'un soumissionnaire peuvent influencer ou paraître influencer sur l'exercice impartial et objectif de ses tâches. Par intérêts privés ou personnels, on entend les situations dans lesquelles un soumissionnaire semble bénéficier indûment, de manière directe ou indirecte, ou permettre à un tiers de bénéficier indûment, de ses liens avec une entreprise ou un organisme travaillant directement ou indirectement pour le projet.

ANNEXE 3 : INSTRUCTIONS À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'AUTOCERTIFICATION

Le soumissionnaire s'engage à vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'AUCUNE exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

Le soumissionnaire s'engage à suivre la procédure décrite ci-après pour vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne figurent PAS sur la liste des entreprises et des individus non admissibles de la Banque mondiale (accessible à l'adresse suivante: <https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms>) en raison d'une "exclusion croisée".

La liste de la Banque mondiale des entreprises et des individus non admissibles est une base de données qui peut être consultée si l'on souhaite savoir si une personne ou une entreprise est admissible.

Le soumissionnaire doit imprimer, dater et joindre au présent formulaire d'auto certification la/les page(s) de résultats, avec la mention "Absence d'exclusion".

Si un/des résultat(s) s'avère(nt) défavorable(s) (c'est-à-dire si la/les page(s) de résultats montre(nt) qu'un ou plusieurs individus ou une ou plusieurs entités, soumissionnaire y compris, ne sont pas admissibles parce qu'ils font l'objet d'une exclusion croisée) et que le soumissionnaire estime qu'il s'agit d'un "résultat positif erroné", il doit immédiatement en informer RESI-2P.

Si, d'autre part, il est établi à ce stade que le contractant ou l'un de ses directeurs, associés, propriétaires, personnel clé, agents, sous-consultants, sous-traitants et partenaires du consortium et de la coentreprise ne sont pas admissibles, le contractant doit immédiatement en informer RESI-2P qui déterminera si le contrat peut être exécuté ou si le contractant peut procéder à un remplacement. Une telle décision sera prise au cas par cas et devra être approuvée par le FIDA, quelle que soit la valeur estimée du contrat proposé.

Tous les documents susmentionnés doivent être conservés par le contractant en tant qu'éléments du dossier relatif au contrat passé RESI-2P pendant toute la durée du contrat et pour une période minimum de trois ans après l'achèvement du contrat.